

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

TP2

CONCOURS (1)

Interne (1)

Externe (1)

Troisième concours (1)

EXAMEN (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 14/04/2022

à Vandœuvre les Nancy

Epreuve de rapport

Spécialité et/ou option : Espaces Verts et naturels
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadr e réservé à
l'administration



9544365711

PARTIE

A

LAISSE EN BLANC

ET

A

RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

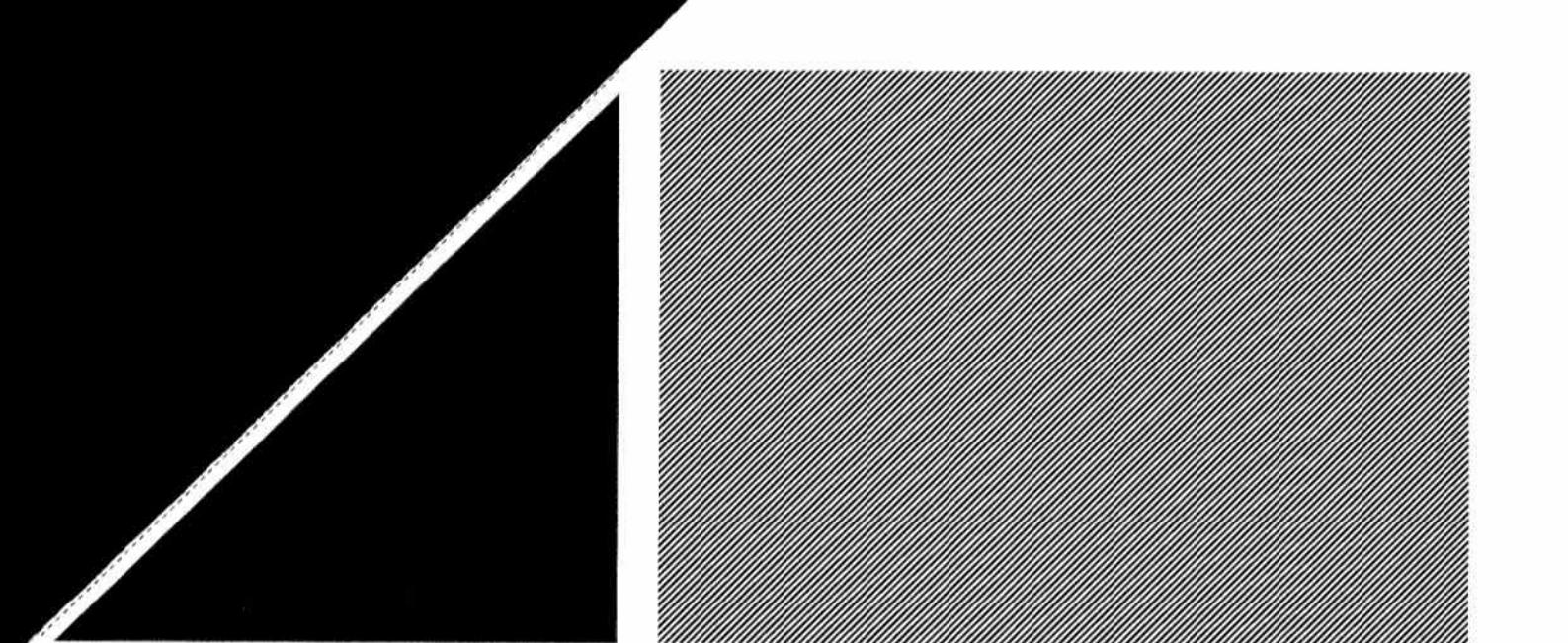
commune de Techniville

le 14 avril 2022

rappor t à l'attention de Monsieur le directeur des Parcs et jardins

Objet: Les Forêts urbaines

Le monde fait face à un phénomène de réchauffement climatique désormais inévitable. L'activité humaine et particulièrement les villes contribuent fortement à l'aggravation du changement climatique. Les zones urbaines occupent aujourd'hui 10% des surfaces terrestres et cette proportion ne cesse de s'accroître. Il devient alors primordial de redessiner et de repenser ces espaces afin d'en faire des lieux de vie plus respirable et qui rendent service à la biodiversité et aux climats. Une des solutions qui émergent dans diverses villes du monde entier et de remettre l'arbre au cœur de la ville et d'y développer ce qui est appelé des forêts urbaines. Quels en sont les bienfaits, les limites, comment s'y prendre? C'est la question à laquelle il souhaite ici de répondre. Pour cela, une première partie sera portée sur les forêts urbaines au sens large, puis dans un second temps, des propositions opérationnelles seront proposées afin d'implanter de nouvelles forêts urbaines dans Techniville.



I- Les forêts urbaines

Les forêts urbaines sont essentielles aux villes et présentent de nombreux enjeux (A). Cependant, les projets de forêts urbaines sont souvent confrontés à de nombreux obstacles (B).

A- Contexte et enjeux

Dans un monde en pleine croissance, de plus en plus urbanisé et de plus en plus enclin aux réchauffement climatiques, les forêts urbaines se présentent comme une solution pour freiner et s'adapter à ces phénomènes.

Les villes, à l'instar des zones rurales sont soumises au phénomène d'îlot de chaleur. Cela se traduit par des températures qui peinent à descendre, particulièrement la nuit. Ce phénomène est dû à différents paramètres propres à la ville comme la densité d'activité humaine, la morphologie urbaine ou encore aux matériaux présents aux détriment des végétaux. Les forêts urbaines et la plantation d'arbres va permettre de contrer ces îlots de chaleur. Ils vont fournir de l'ombre, et refroidir l'air ambiant grâce à l'évapotranspiration. Le verdissage peut ainsi réduire la température de

2 à 8°C en période de canicule.

Outre la fraîcheur, les arbres apportent de nombreux services écologiques. Ils permettent une amélioration de la qualité de l'air, ils sont le support de la biodiversité et contribuent au développement et la multiplication de nombreuses espèces, sont des puits de carbone, assurent la continuité écologique... De plus outre les vertus écologiques, les arbres font partie et témoignent du patrimoine des villes et constituent en ville de véritable lieux de bien-être et de loisir pour la population. De nombreuses ville en France comme Paris ou Lyon ont fait le choix de s'engager dans ce pari. Paris avec son nouveau plan « climat air énergie » de novembre 2017 qui vise une neutralité carbone et le développement de petites forêts urbaines d'ici 2050 et Lyon avec le Plan Canopée. Il est néan à développer et protéger la forêt urbaine. Bien que des choses soient déjà mises en place et fonctionnement, ces projets se retrouvent souvent confrontés à la dure réalité.

B- Obstacles et limites au développement des forêts urbaines

A l'image du projet d'Anne Hidalgo visant à créer sur quatre grands sites parisien des forêts urbaines et qui n'a pas pu être amené à bien, les forêts urbaines rencontrent diverses obstacles.

Premièrement la place! Les zones urbaines manquent cruellement d'espace et il est ainsi difficile d'y imaginer une forêt au détriment de bâtiments, de place de parking, de voies de circulation... La méthode Miyawaki, célèbre botaniste japonais est une solution pour les villes manquant d'espace, il s'agit de développer sur de très petites surfaces des forêts très dense et qui sont développées très rapidement. Cette technique tend à se développer et peut se présenter comme la méthode pour remettre l'arbre

dans la ville.

Autre difficulté, et pas des moindres, la structure des villes. En effet, il est difficile de faire pousser un arbre en pleine terre dans une zone très forte urbaine. Les épaisseurs de sols sont peu suffisante, il faut alors sélectionner des espèces spécifiques.

La présence de réseaux sous-terrain, câbles, métro... sont d'autant d'obstacles au développement des forêts urbaines. A Lyon l'idée de remplir de terre les parkings a été problématique en raison du poids qui aurait nécessité de renforcer les structures béton.

L'aspect financier est également bien sûr à prendre en compte. Développer une forêt urbaine mobilise des fonds pour débroumer, défricher, entretenir, irriguer etc... et est souvent un frein. Le Covid-19 a également contribué au ralentissement du développement de tel projet, par manque de budget. Le foncier est cher, et pour planter il faut de la surface, racheter des terrains. La Métropole de Nantes en est l'exemple avec 15 hectares acquis seulement 10 ans. Il faut parfois passer par des DUP strictes pour obtenir de meilleurs résultats. Certaines métropoles encouragent les propriétaires privés à planter en les aidant technique ment et/ou financièrement. Des aides à la plantation sont également disponibles sous certaines conditions et pour des projets sur 4ha minimum. En résumé les trois difficultés majeures auxquels sont confrontés les projets de forêts urbaines sont : l'encombrement, le financement et la minéralisation.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

TP2

CONCOURS (1)

Interne (1)

Externe (1)

Troisième concours (1)

EXAMEN (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 14/04/2022

à Vandoeuvre les Nancy

Epreuve de rapport

Spécialité et/ou option : Espaces verts et naturels

(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadr e réservé à
l'administration



9544365711

PARTIE

A

LAISSE R EN BLANC

ET

A

RABATTR E

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.

OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

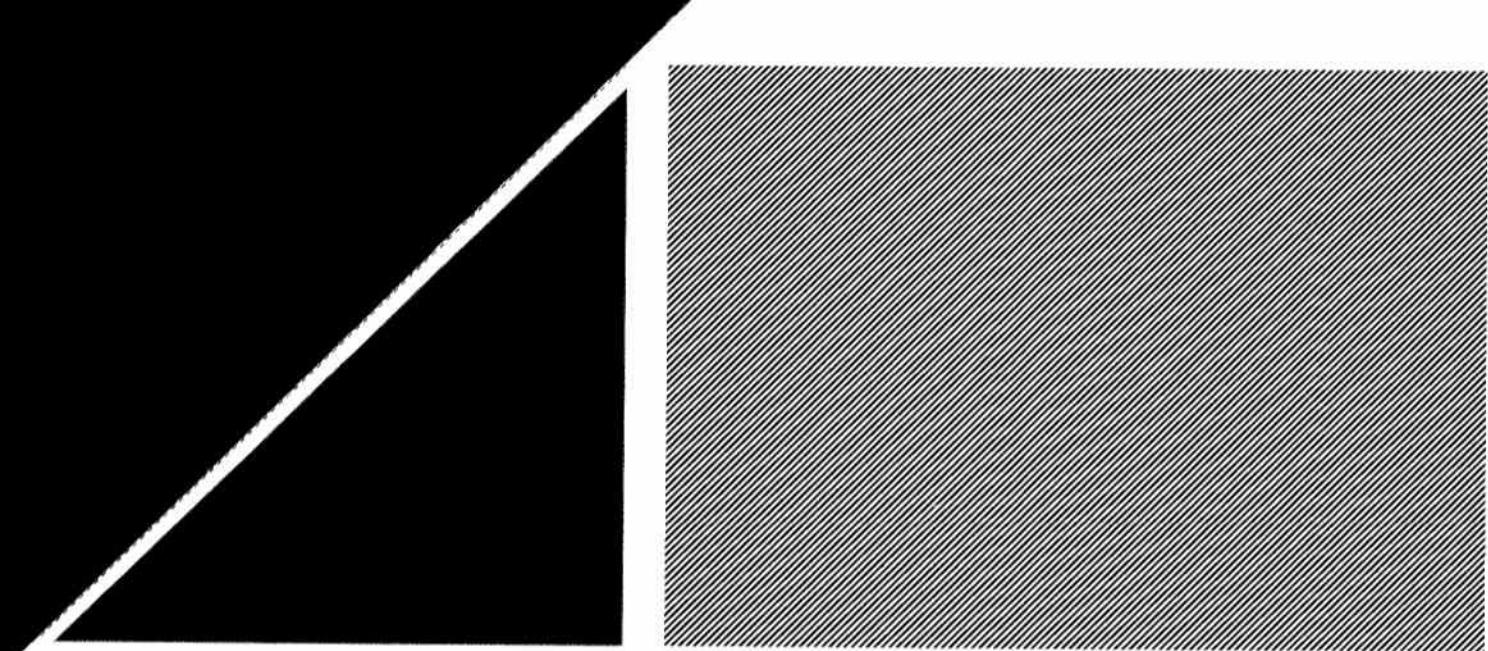
II - Le développement de nouvelles Forêts urbaines dans la commune de Techniville.

Pour mener à bien le projet de Forêt urbaine dans la commune de Techniville, il est nécessaire de mettre en place des groupes de travail cohérents et compétents (A) qui pourront conduire à une phase opérationnelle adaptée (B).

A - Diagnostic et Mise en place d'une équipe dédiée.

Pour un projet de Forêt urbaine abouti et cohérent il est nécessaire de connaître parfaite ment son terrain. C'est pourquoi des équipes seront mises en place afin de recueillir un maximum d'information diverses. Un chef de projet sera désigné et un comité technique ainsi qu'un comité de pilotage seront créés.

Le comité technique sera composé d'agents du service espaces verts et naturels, du service patrimoine, d'un ou des représentants de quartier pour entendre les besoins et attentes des habitants. Ce comité technique



sera force de proposition. Un bureau d'étude pourra spécialisé en sol / faune / flore pourra prendre part à ce comité.

Le comité de pilotage composé du maire, d'élus, des DGS des services patrimoniaux et espace vert particulièrement, de la DREAL, de l'ADEME portera et soutiendra ce projet sur le front politique il aura également pour but de travailler et débloquer des financements.

Le chef de projet présentera régulièrement les idées du comité techniques qui seront validées ou non. De nombreux échanges auront lieu. La phase opérationnelle débutera lorsque le comité de pilotage aura donné validation.

En ce qui concerne l'état des lieux, il devra être le plus complet possible. Il faudra ainsi resserrer la proportion actuelle d'arbre, les espaces disponibles, identifier les contraintes à prendre en compte... Tous ces éléments seront indépendante à la phase opérationnelle.

B- Propositions opérationnelles.

Il sera important dans un premier temps d'établir un calendrier fixant des dates limites pour les grandes étapes de ce projet.

Une étude amont sera réalisée avec l'aide d'un bureau d'étude pour déterminer les différents types de sols ainsi que les espèces qui s'adapteront le mieux. Le choix des espèces variées et locales sera privilégié.

Une équipe devra se concentrer sur le foncier et sur la sélection de l'emplacement de la forêt urbaine. Le terrain est-il privé/public, possibilité de l'acquérir, adéquation avec le développement d'une forêt urbaine?

Il faudra une réflexion sur les coûts, afin de limiter les dépenses. Il est ainsi possible d'envisager la fertilisation du site enlevé, des solutions peu coûteuses en terme d'évacuation des déchets. Pour l'irrigation de la future forêt urbaine, il serait intéressant de créer des nasses, ou bassin de rétention. Ces lieux pourront être aménagés à des fins de loisirs, à l'image des plans d'eau et pourront être utilisés pour l'irrigation en cas de sécheresse. Cela apportera bien être aux habitants et contribuera à la biodiversité, tout en permettant des économies en utilisation d'eau.

Les agents et particuliers, ceux des espaces verts et matures devront être formés à l'entretien de la forêt urbaine. Le fauchage tardif pourra être envisagé afin d'augmenter la biodiversité et développer la strate herbacée. Les agents devront être initiés aux nouvelles méthodes.

Des indicateurs de suivi seront mis en place afin d'observer les potentiels bénéfices de la forêt urbaine. Ces indicateurs pourront être le pourcentage de surface ombragée, les tempé-

écratures etc... Les paramètres permettent de voir si la forêt urbaine est efficace face au phénomène d'ilot urbain.

Enfin, une grande campagne de communication aura lieu pour informer les agents, les habitants sur l'intérêt et les enjeux des forêts urbaines. Cette communication passera via les réseaux sociaux, la presse locale, de l'affichage en ville...